

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,  
tenue à la Salle du conseil le 14 mars 2016, à 19 h 30**

Sont présents : MM. Hans Gruenwald Jr., maire  
Yannick Sauvé, conseiller  
Archie Martin, conseiller  
André Boucher, conseiller  
Danny Lalonde, conseiller  
Mario Gauthier, conseiller  
Mme Chantal Lemieux, directrice générale et trésorière

Est absent : M. Michel Sauvé, conseiller

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 19 h 30 par le maire, Hans Gruenwald Jr. Hélène Therrien, greffière, fait fonction de secrétaire.

**2016-03-058  
Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par André Boucher et résolu que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

**Période de questions**

Le maire, Hans Gruenwald Jr., invite les citoyens présents qui le désirent à poser des questions.

**2016-03-059  
Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2016 et du  
procès-verbal de correction du 22 février 2016**

Il est proposé par Danny Lalonde et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2016 et du procès-verbal de correction du 22 février 2016 soient approuvés.

Adoptée à l'unanimité

**2016-03-060  
Dépôt du rapport d'activités de la trésorière (LERM) pour l'année 2015**

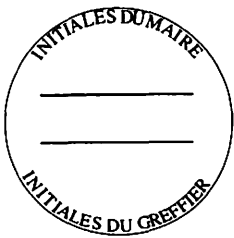
Il est proposé par Hans Gruenwald Jr. et résolu que le conseil accepte le dépôt, au conseil municipal, du rapport d'activités de la trésorière pour l'année 2015 tel que requis par la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités du Québec* (LERM).

Adoptée à l'unanimité

**2016-03-061  
Abrogation de la résolution numéro 2013-11-490 - autorisation de signature de  
chèques**

Il est proposé par Hans Gruenwald Jr. et résolu d'abroger la résolution numéro 2013-11-490 - autorisation de signature de chèques.

Adoptée à l'unanimité



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,  
tenue à la Salle du conseil le 14 mars 2016, à 19 h 30**

**2016-03-062**

**Autorisation de signature de chèques**

Il est proposé par Mario Gauthier et résolu que le conseil autorise les personnes suivantes à signer les chèques et effets pour et au nom de la Ville de Rigaud :

1. Hans Gruenwald Jr., maire, ou en son absence, M. Danny Lalonde, conseiller, et
2. Chantal Lemieux, directrice générale et trésorière, ou en son absence, Manon Lauzon, trésorière adjointe.

Adoptée à l'unanimité

**2016-164**

**Avis de motion – programme de revitalisation à l'égard du secteur centre-ville élargi - IMAGER 2016**

Avis de motion est donné par Hans Gruenwald Jr. à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, un règlement décrétant le programme de revitalisation à l'égard du secteur centre-ville élargi - IMAGER 2016 sera proposé pour adoption.

**2016-165**

**Avis de motion – règlement relatif au découpage des districts électoraux**

Avis de motion est donné par Mario Gauthier à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, un règlement relatif au découpage des districts électoraux sera proposé pour adoption.

**2016-166**

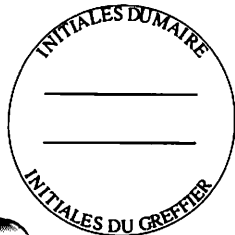
**Avis de motion – modification du règlement numéro 316-2013, tel qu'amendé, décrétant la tarification d'activités, de biens ou de services municipaux**

Avis de motion est donné par Yannick Sauvé à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, un règlement modifiant le règlement numéro 316-2013, tel qu'amendé, décrétant la tarification d'activités, de biens ou de services municipaux sera proposé pour adoption.

**2016-167**

**Avis de motion – modification du règlement numéro 296-2011 concernant la collecte et le transport des matières résiduelles recyclables, non recyclables et les DDD**

Avis de motion est donné par Archie Martin à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, un règlement modifiant le règlement numéro 296-2011 concernant la collecte et le transport des matières résiduelles recyclables, non recyclables et les DDD sera proposé pour adoption.



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,  
tenue à la Salle du conseil le 14 mars 2016, à 19 h 30**

**2016-03-063**

**Adoption du règlement numéro 340-2016 relatif au traitement des membres du conseil de la Ville de Rigaud**

Les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement numéro 340-2016 et renoncent à sa lecture. Des copies du règlement sont disponibles pour consultation pour les citoyens présents.

Il est proposé par Hans Gruenwald Jr. et résolu que le conseil adopte le règlement portant le numéro 340-2016 relatif au traitement des membres du conseil de la Ville de Rigaud.

Conformément à l'article 359 de la *Loi sur les cités et villes du Québec*, un original du règlement numéro 340-2016 est enregistré au long au livre des règlements de la Ville de Rigaud et un original signé se retrouve aussi au dossier d'adoption dudit règlement.

Adoptée à l'unanimité

**2016-03-064**

**Adoption du règlement numéro 342-2016 décrétant les règles d'utilisation des Sentiers de L'escapade**

Les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement numéro 342-2016 et renoncent à sa lecture. Des copies du règlement sont disponibles pour consultation pour les citoyens présents.

Il est proposé par Yannick Sauvé et résolu que le conseil adopte le règlement portant le numéro 342-2016 décrétant les règles d'utilisation des Sentiers de L'escapade.

Conformément à l'article 359 de la *Loi sur les cités et villes du Québec*, un original du règlement numéro 342-2016 est enregistré au long au livre des règlements de la Ville de Rigaud et un original signé se retrouve aussi au dossier d'adoption dudit règlement.

Adoptée à l'unanimité

**2016-03-065**

**Modification de la résolution numéro 2015-02-049 - reconnaissance des organismes 2015**

Il est proposé par Mario Gauthier et résolu de modifier la résolution numéro 2015-02-049 par l'ajout de l'organisme suivant :

- Association de Baseball Rigaud.

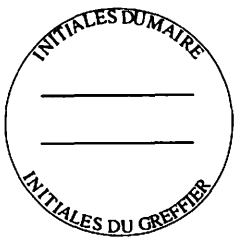
Adoptée à l'unanimité

**2016-03-066**

**Avril est le Mois de la jonquille**

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,  
tenue à la Salle du conseil le 14 mars 2016, à 19 h 30**

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, de donateurs et de bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Hans Gruenwald Jr. et résolu

- DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.
- QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Adoptée à l'unanimité

**2016-03-067**

**Motion de félicitations à monsieur Jeremy Thibodeau**

Il est proposé par Yannick Sauvé et résolu de féliciter monsieur Jeremy Thibodeau, réalisateur cinématographique et résident de Rigaud, pour l'obtention du prix « *Best of Festival* » *Public Choice Award* après la première de son film « *The Union* » au Festival international du film de Hoboken, au New Jersey.

Adoptée à l'unanimité

**2016-03-068**

**Motion de félicitations aux employés et aux bénévoles ayant organisé le tout premier Festival Glisse et réglisse de la Ville de Rigaud**

Il est proposé par Danny Lalonde et résolu de remercier et de féliciter tous les employés municipaux ainsi que tous les bénévoles qui ont contribué de près, comme de loin, au succès du tout premier Festival Glisse et réglisse de la Ville de Rigaud qui s'est tenu les 12, 13 et 14 février dernier.

Adoptée à l'unanimité



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,  
tenue à la Salle du conseil le 14 mars 2016, à 19 h 30**

**2016-03-069**

**Comptes à payer**

Il est proposé par Hans Gruenwald Jr. et résolu que les comptes énumérés dans la liste datée du 14 mars 2016, totalisant 526 139,84 \$ pour le fonds d'administration, 574,88 \$ pour le fonds pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, et 42 351,93 \$ payés par délégation, soient adoptés, et que leur paiement soit autorisé.

Adoptée à l'unanimité

**2016-03-070**

**Annulation d'affectations au budget 2015**

Attendu les modifications apportées par le MAMOT dans l'application des normes comptables pour l'année 2015 et suivantes ;

Attendu qu'afin de respecter cette nouvelle méthode de présentation de l'information financière municipale, la Ville doit modifier certains montants d'affectations prévues au budget 2015, puisque certaines dépenses n'ont pas eu lieu ou se sont avérées moindres que prévu ;

En conséquence,

Il est proposé par Hans Gruenwald Jr. et résolu d'autoriser l'annulation des affectations ci-dessous indiquées au budget 2015.

Remboursement du fonds de roulement	817 \$
Entente avec Gaz Métro pour le 73 de la rue Saint-Pierre	3 326 \$
Normes NFPA	18 000 \$
Électricité - station Park	257 \$
Reddentes: programme d'achat local - carte du citoyen	7 260 \$
Politique familiale et Municipalité amie des aînés	2 840 \$
Projet « agrile du frêne »	13 322 \$
Plan de développement durable	25 000 \$
Livres numériques	5 600 \$
Quote-part MRC pour la gestion des matières organiques	23 755 \$
Quote-part MRC pour la gestion des cours d'eau	8 977 \$

Adoptée à l'unanimité

**2016-03-071**

**Subvention à un nouvel organisme - « Association de Baseball Rigaud » - aide financière pour l'achat d'équipements de démarrage**

Il est proposé par Mario Gauthier et résolu d'autoriser l'octroi d'une subvention de à l'Association de Baseball Rigaud afin d'aider cet organisme à acquérir de l'équipement pour démarrer ses activités en 2016.



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,  
tenue à la Salle du conseil le 14 mars 2016, à 19 h 30**

Cette subvention sera remise ainsi :

Pour 1 \$ amassé en subvention ou en commandite par l'organisme en titre, la Ville de Rigaud égalera la somme totale perçue, et ce, jusqu'à concurrence de 10 000 \$. L'Association de Baseball Rigaud devra fournir des documents confirmant les dons reçus.

Adoptée à l'unanimité

**2016-03-072**

**Participation à la 5<sup>e</sup> édition de La Marche Bourassa Boyer au profit de la Fondation de la Maison des soins palliatifs (FMSPVS)- 1<sup>er</sup> mai 2016**

Attendu que la Ville de Rigaud désire contribuer à la collecte de fonds pour la FMSPVS en participant à La Marche Bourassa Boyer qui se tiendra le 1<sup>er</sup> mai prochain ;

Attendu que les maires de la MRC de Vaudreuil-Soulanges sont invités à devenir des présidents d'honneur ;

Attendu que ce faisant, la Ville devra répondre à certaines attentes de l'organisation ;

Par conséquent, il est proposé par Yannick Sauvé et résolu que la Ville de Rigaud

1. mandate M. Hans Gruenwald Jr., maire, à titre de président d'honneur pour Rigaud ;
2. crée une équipe de marcheurs (8 à 12) pour la représenter ;
3. remette une somme de 900 \$ et les membres du conseil et des employés participant défraient la somme manquante au prorata du nombre de participants pour atteindre ou dépasser la somme 1 000 \$ exigée par la FMSPVS ;
4. aide à promouvoir la Marche Bourassa Boyer dans ses communications municipales et dans son site Internet ;
5. participe à la conférence de presse de l'organisation, et
6. participe à la marche le 1<sup>er</sup> mai prochain.

À la condition que la FMSPVS

1. confirme la participation du maire avec une photo officielle (relation de presse) ;
2. annonce officiellement la participation de la Ville sur les réseaux sociaux et dans son site Internet, et
3. fournisse un abri de 10 x 10 pieds permettant ainsi de promouvoir la Ville.

Adoptée à l'unanimité

**2016-03-073**

**Achat d'une publicité dans le feuillet paroissial de la Fabrique Sainte-Madeleine - année 2016**

Il est proposé par Mario Gauthier et résolu d'autoriser l'achat d'une publicité dans le feuillet paroissial de la Fabrique Sainte-Madeleine, d'une grandeur de 3 cm x 12 cm, au coût de 175 \$. Le tout payable par le fonds général.

Adoptée à l'unanimité



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,  
tenue à la Salle du conseil le 14 mars 2016, à 19 h 30**

**2016-03-074**

**Publicité dans la Voix du Sanctuaire – année 2016**

Il est proposé par André Boucher et résolu d'autoriser une publicité auprès du Sanctuaire Notre-Dame-de-Lourdes par l'achat d'un quart de page en noir et blanc dans la Voix du Sanctuaire au prix de 250 \$, toutes taxes comprises. Le tout payable à même le fonds général.

Adoptée à l'unanimité

**2016-03-075**

**Politique d'attribution des subventions en loisir – Alexis Brault, Danny Sénéchal, Andréanne Gagnon et Émilie Sénéchal**

Il est proposé par Yannick Sauvé et unanimement résolu d'autoriser l'octroi et le paiement des sommes indiquées au tableau ci-joint, et ce, conformément à la politique d'attribution des subventions en loisir.

Nom	Volet	Activité / événement	Montant accordé
Alexis Brault	Soutien à l'élite sportive et culturelle	Tournoi provincial Pee Wee Saint-Romuald 1 <sup>er</sup> au 7 février 2016	250 \$
Danny Sénéchal	Soutien à l'élite sportive et culturelle	Invitation Mauricie Taekwondo Trois-Rivières 27 février 2016	250 \$
Andréanne Gagnon	Soutien à l'élite sportive et culturelle	Compétition provinciale – Gatineau Gymnastique Gymini 19 et 20 mars 2016	250 \$
Émilie Sénéchal	Soutien à l'élite sportive et culturelle	Championnats nationaux Cheerleading – Niagara Fall, Ontario 8 et 9 avril 2016	250 \$

Adoptée à l'unanimité

**2016-03-076**

**Gestion du personnel administratif de la Ville de Rigaud - création du poste de spécialiste aux ressources humaines**

Il est proposé par Hans Gruenwald Jr. et résolu d'entériner la création du poste de spécialiste aux ressources humaines.

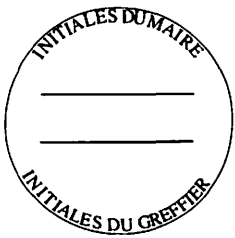
Adoptée à l'unanimité

**2016-03-077**

**Gestion du personnel – embauche, sur une base occasionnelle, de M. Jean-Claude Gauthier au poste de spécialiste aux ressources humaines – 1<sup>er</sup> mars 2016**

Il est proposé par Hans Gruenwald Jr. et résolu que le conseil entérine, suite à la recommandation de la direction générale, l'embauche, sur une base occasionnelle, de M. Jean-Claude Gauthier au poste de spécialiste aux ressources humaines, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2016, le tout à un taux horaire de 125 \$/heure.

Adoptée à l'unanimité



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,  
tenue à la Salle du conseil le 14 mars 2016, à 19 h 30**

**2016-03-078**

**Gestion du personnel temporaire à temps partiel aux Services récréatifs et communautaires – mouvements de personnel – mars 2016**

Il est proposé par Yannick Sauvé et résolu, suite à la recommandation de la direction générale, de procéder à l'embauche et aux fins d'emplois, aux Services récréatifs et communautaires, du personnel temporaire à temps partiel suivant :

Embauches		
Nom, prénom	Poste	A compter du
Rivard, Robert	Préposé aux locaux	7 mars 2016
Fin d'emplois		
Nom, prénom	Poste	A compter du
Lauzon, Isabelle	Aide à la bibliothèque sur appel	17 février 2016
Fournier, Ginette	Préposée aux locaux	7 mars 2016

Le tout, selon les conditions de l'échelle salariale en vigueur.

Adoptée à l'unanimité

**Divulgations d'intérêts**

*Messieurs les conseillers Danny Lalonde et Archie Martin déclarent qu'ils ont ou qu'ils sont susceptibles d'avoir un intérêt pécuniaire particulier dans le dossier suivant et qu'ils s'abstiennent de participer aux délibérations et de voter. Ils demandent aussi à ce que mention en soit faite au procès-verbal de la présente assemblée.*

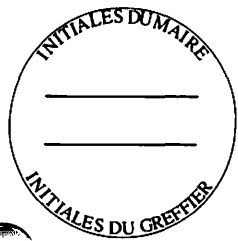
**2016-03-079**

**Gestion du personnel pour le camp de jour Folies d'été 2016 aux Services récréatifs et communautaires – mars 2016**

Il est proposé par Yannick Sauvé et résolu, suite à la recommandation de la direction générale, de procéder aux embauches, aux Services récréatifs et communautaires, du personnel temporaire à temps plein suivant, pour le camp de jour Folies d'été 2016, selon la politique salariale en vigueur :

Embauches d'employés pour les Folies d'été 2016		
Nom, prénom	Poste	A compter du
Maude Lalonde	Responsable service de garde	14 mars 2016
Josiane Laermans	Aide-animatrice	
Charles-Édouard Lalonde	Aide-animateur	
Guillaume Beaulieu	Animateur	
Gabriel Gagnon	Animateur	
Alexis Lacelle D'Amour	Animateur	
Gaia Plante	Animatrice	
Benjamin Parent	Animateur	
Joanie Séguin	Animatrice	
Antonin Lelièvre	Animateur	
Ariane Lalonde	Animatrice	
Marika Sabourin	Animatrice	
Nanthicha Laniel	Animatrice	
Sandrine Lefebvre	Animatrice	
Alexandra Guillemette	Animatrice	
Karine Brunon	Animatrice	





**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,  
tenue à la Salle du conseil le 14 mars 2016, à 19 h 30**

Noémie Proteau	Animatrice	
Azélie Roch	Animatrice	
Mylène Paradis-Dubreuil	Animatrice	
Alicia Martin-Gauthier	Animatrice	
Ann-Sophie Sabourin	Animatrice	
Roxanne Vallée	Accompagnatrice	

Adoptée à l'unanimité

**2016-03-080**

**Autorisation d'appel d'offres – 1) réfection de la toiture du chalet de L'escapade au 15 de la rue du Boisé-des-Franciscaines - 2) remplacement des fenêtres à l'édifice Paul-Brasseur au 10 de la rue Saint-Jean-Baptiste E. - 3) construction d'une dalle de béton - projet écocentre - 4) revêtement bitumineux 2016 - 5) réfection de trottoirs 2016**

Il est proposé par Archie Martin et résolu, conformément aux articles 573 et suivants de la *Loi sur les Cités et villes*, d'autoriser la préparation et le lancement des appels d'offres suivants :

1. réfection de la toiture du chalet de L'escapade au 15 de la rue du Boisé-des-Franciscaines;
2. remplacement des fenêtres à l'édifice Paul-Brasseur au 10 de la rue Saint-Jean-Baptiste E.;
3. construction d'une dalle de béton - projet écocentre;
4. revêtement bitumineux 2016;
5. réfection de trottoirs 2016.

Adoptée à l'unanimité

**2016-03-081**

**Octroi du contrat pour l'acquisition d'un ensemble de pistons de type Paratech - modèle 22-796481 – appel d'offres numéro 2016-SSIR-02 – Équipements incendies CMP Mayer (L'Arsenal)**

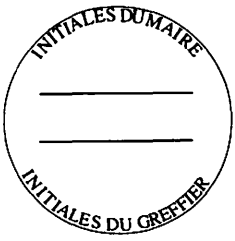
Attendu qu'une seule soumission a été reçue dans les délais prescrits;

Attendu que cette seule soumission a été reconnue conforme aux documents d'appels d'offres;

En conséquence,

Il est proposé par Danny Lalonde et résolu d'octroyer le contrat pour l'acquisition d'un ensemble de pistons de type Paratech - modèle 22-796481 – appel d'offres 2016-SSIR-02, au plus bas soumissionnaire conforme, soit aux Équipements incendies CMP Mayer (L'Arsenal), au prix de 22 650 \$, et ce, avant toutes taxes applicables. Le tout payable par le surplus affecté.

Adoptée à l'unanimité



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,  
tenue à la Salle du conseil le 14 mars 2016, à 19 h 30**

**2016-03-082**

**Octroi du contrat pour services professionnels pour la refonte du PPU et du PIIA, concordance règlementaire pour la mise en œuvre du PPU et du PIIA et autres amendements règlementaires – appel d’offres numéro 2016-SU-01 – Provencher-Roy Urbanisme inc.**

Attendu que 7 soumissions ont été reçues dans les délais prescrits;

Attendu que 5 soumissions ont obtenu le pointage de 70 % ou plus et qu’elles ont été reconnues conformes aux documents d’appels d’offres.

En conséquence,

Il est proposé par André Boucher et résolu d’octroyer le contrat pour services professionnels pour la refonte du PPU et du PIIA, concordance règlementaire pour la mise en œuvre du PPU et du PIIA et autres amendements règlementaires – appel d’offres 2016-SU-01, à la firme ayant obtenu le meilleur rang suite à l’évaluation des soumissions par système de pondération, soit à Provencher-Roy Urbanisme inc., au prix de 35 000 \$, et ce, avant toutes taxes applicables. Le tout payable par le fonds général.

Adoptée à l’unanimité

**2016-03-083**

**Octroi du contrat pour l’acquisition d’une fourgonnette utilitaire neuve - année 2015 ou 2016 – appel d’offres numéro 2016-STP-01 – Cadillac Chevrolet Buick GMC de l’Île-Perrot**

Attendu que 4 compagnies ont été invitées à soumissionner ;

Attendu qu’une seule soumission a été reçue dans les délais prescrits ;

Attendu que cette soumission a été reconnue conforme aux documents d’appels d’offres ;

En conséquence,

Il est proposé par Mario Gauthier et résolu d’octroyer le contrat pour l’acquisition d’une fourgonnette utilitaire neuve - année 2015 ou 2016 – appel d’offres 2016-STP-01, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à Cadillac Chevrolet Buick GMC de l’Île-Perrot, au prix de 23 645 \$, et ce, avant toutes taxes applicables. Le tout payable par les taxes d’entretien des eaux et égouts 2016.

Adoptée à l’unanimité

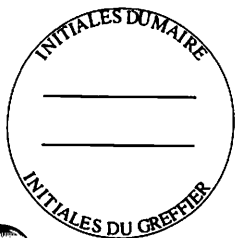
**2016-03-084**

**Octroi du contrat pour les travaux de construction d’une caserne incendie – appel d’offres numéro 2016-SSIR-01 – consortium Lambda Lainco**

Attendu qu’il est dans l’intérêt de la Ville de Rigaud et de ses citoyens que la caserne incendie soit relocalisée ;

Attendu que ce projet a été jugé admissible à une subvention du Gouvernement du Québec dans le cadre du Programme d’infrastructures Québec-Municipalités, volet 5, sous-volet 5.1 ;

Attendu que 5 soumissions ont été reçues dans les délais prescrits ;



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,  
tenue à la Salle du conseil le 14 mars 2016, à 19 h 30**

Attendu que 4 soumissions ont obtenu le pointage de 70 % ou plus et ont été reconnues conformes aux documents d'appels d'offres ;

En conséquence,

Il est proposé par Danny Lalonde et résolu d'octroyer, conditionnellement à la réception de l'autorisation finale de subvention du MAMOT (dossier numéro 557000), le contrat pour des travaux de construction d'une caserne incendie – appel d'offres 2016-SSIR-01, à la compagnie ayant obtenu le meilleur rang suite à l'évaluation des soumissions par système de pondération, soit au consortium Lambda Lainco, au prix de 2 504 910 \$, et ce, avant toutes taxes applicables. Le tout payable par le règlement d'emprunt numéro 328-2014.

Adoptée à l'unanimité

**2016-03-085**

**Octroi d'un contrat à Simo Management inc. pour l'entretien de bornes d'incendie pour l'année 2016**

Il est proposé par Danny Lalonde et résolu d'entériner, suite à la recommandation de la direction du Service des travaux publics et de l'hygiène du milieu, l'octroi d'un contrat à Simo Management inc. pour l'entretien de bornes d'incendie pour l'année 2016, au coût de 99,88 \$ (taxes en sus) par borne d'incendie.

Pour la période printanière, des frais supplémentaires 125 \$ (taxes en sus) de l'heure peuvent être facturés si la durée de rinçage requiert plus de 5 minutes ou, pour la période automnale, de 75 \$ (taxes en sus) de l'heure pour la même situation, et ce, selon l'offre de services professionnels numéro 15-0094-055, datée du 30 novembre 2015. Le tout payable par le fonds général.

Adoptée à l'unanimité

**2016-03-086**

**Octroi d'un contrat à CFC Fabrication inc. pour l'achat de bancs de parcs**

Il est proposé par André Boucher et résolu d'autoriser, suite à la recommandation de la direction des Services récréatifs et communautaires, l'octroi d'un contrat à CFC Fabrication inc. pour l'achat de 8 bancs de parcs en acier peint, au montant de 7 520 \$, plus toutes les taxes applicables, et ce, selon la soumission numéro 14538, datée du 10 mars 2016. Le tout payable par un emprunt au fonds de roulement sur une période de 5 ans.

Adoptée à l'unanimité

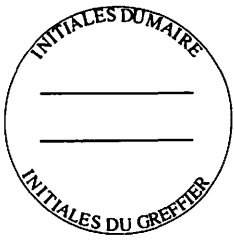
**2016-03-087**

**Acquisition des lots 3 912 397 (chemin du Versant), 3 610 167, 3 610 168, 3 912 407, 3 610 073 et 3 912 408 (chemin de la Sucrierie) du ministère du Revenu du Québec**

Attendu que les chemins du Versant et de la Sucrierie sont des rues officiellement reconnues par la Ville;

Attendu que certaines portions des chemins du Versant et de la Sucrierie appartiennent à des propriétaires privés ;

Attendu que la réglementation municipale exige que toute nouvelle construction doive se faire sur une rue publique ;



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,  
tenue à la Salle du conseil le 14 mars 2016, à 19 h 30**

Attendu que le conseil désire régulariser cette situation en acquérant les lots 3 912 397 (chemin du Versant), 3 610 167, 3 610 168, 3 912 407, 3 610 073 et 3 912 408 (chemin de la Sucrierie) et permettre ainsi que ces rues puissent continuer à se développer ;

Il est proposé par André Boucher et résolu que le conseil acquière les lots 3 912 397 (chemin du Versant), 3 610 167, 3 610 168, 3 912 407, 3 610 073 et 3 912 408 (chemin de la Sucrierie) du ministère du Revenu du Québec, le tout, sans s'y limiter, aux conditions énumérées dans la lettre signée par M. Roger Lagacé, conseiller aux biens spéciaux, en date du 2 mars 2016.

Adoptée à l'unanimité

**2016-03-088**

**Acquisition des lots 3 912 397 (chemin du Versant), 3 610 167, 3 610 168, 3 912 407, 3 610 073 et 3 912 408 (chemin de la Sucrierie) du ministère du Revenu du Québec - mandat au notaire Diane Pharand**

Il est proposé par André Boucher et résolu que le conseil mandate la notaire Diane Pharand pour la préparation des documents requis dans le dossier d'acquisition des lots 3 912 397 (chemin du Versant), 3 610 167, 3 610 168, 3 912 407, 3 610 073 et 3 912 408 (chemin de la Sucrierie), du ministère du Revenu du Québec.

Adoptée à l'unanimité

**2016-03-089**

**Autorisation de signature pour l'échange du lot 3 608 944 et une partie du lot 3 608 174 contre le lot 3 608 173 et une partie des lots 3 608 901 et 3 608 900 avec 9199-1505 Québec inc.**

Il est proposé par Hans Gruenwald Jr. et résolu d'autoriser le maire, Hans Gruenwald Jr. ou, en son absence, Danny Lalonde, conseiller, et la greffière, Hélène Therrien ou, en son absence, Chantal Lemieux, directrice générale et trésorière, à signer, pour et au nom de la Ville de Rigaud tous les documents (offre d'échange, contrats, plans, etc.) dans le dossier de l'échange du lot 3 608 944 et de la partie du lot 3 608 174 contre le lot 3 608 173 et une partie des lots 3 608 901 et 3 608 900 avec 9199-1505 Québec inc.

Chaque partie échange une superficie de 247 442 m<sup>2</sup> à l'autre. Ces superficies étant égales, aucune contrepartie financière n'est exigée.

Adoptée à l'unanimité

**2016-03-090**

**Demande au MTQ - implantation de passages pour piétons et pour vélos sur les rues Saint-Pierre et Saint-Jean-Baptiste Est et Ouest**

Il est proposé par Mario Gauthier et résolu que le conseil demande au MTQ d'implanter

1. un passage pour piétons sur la rue Saint-Pierre en face du Collège Bourget situé au 65 de la rue Saint-Pierre;
2. un passage pour piétons à l'intersection des rues Saint-Pierre et de l'Hôtel-de-Ville;
3. un passage pour piétons et pour vélos à l'intersection des rues Saint-Jean-Baptiste Est et Jacqueline, et
4. un passage pour piétons et pour vélos à l'intersection de la rue Saint-Jean-Baptiste Ouest et de l'ancienne voie ferrée (entre les numéros 12 et 24).

Adoptée à l'unanimité



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,  
tenue à la Salle du conseil le 14 mars 2016, à 19 h 30**

**2016-03-091**

**PIIA – 78, rue Saint-Jean-Baptiste Est (Centre de santé Louisa Burns) –  
enseigne sur poteaux – lot 3 608 468 – zone C-136**

Considérant les plans et les photos déposés;

Considérant les objectifs et les critères du règlement sur les PIIA pour la zone  
C-136;

Par conséquent, il est proposé par André Boucher et résolu que, suite à la  
recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil accepte la demande  
de PIIA relative à l'installation d'une enseigne sur poteaux au 78 de la rue Saint-  
Jean-Baptiste Est (Centre de santé Louisa Burns) – lot 3 608 468 – zone C-136, le  
tout tel que les documents déposés et à la condition suivante :

- que la base de l'enseigne soit fleurie.

Adoptée à l'unanimité

**2016-03-092**

**PIIA – 124-128, rue Saint-Pierre – transformation du bâtiment en habitation  
multifamiliale de quatre (4) logements – lot 3 607 844 – zone C-148**

Considérant les plans et le dossier préparés par SARP, portant le numéro 2243,  
reçus en date du 13 juillet 2015;

Considérant les objectifs et les critères du règlement sur les PIIA pour la zone  
C-148;

Par conséquent, il est proposé par André Boucher et résolu que, suite à la  
recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil accepte la demande  
de PIIA relative à la transformation du bâtiment en habitation multifamiliale de quatre  
(4) logements aux 124-128 de la rue Saint-Pierre – lot 3 607 844 – zone C-148, le  
tout tel que les documents déposés.

Adoptée à l'unanimité

**2016-03-093**

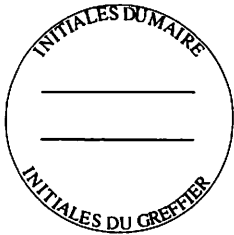
**PIIA – 152, chemin de l'Anse – agrandissement de l'habitation unifamiliale  
isolée – lot nouvellement créé 5 789 640 – chemin de paysage et point de vue  
remarquable – zone H-22**

Considérant le plan et les photos déposés;

Considérant les objectifs et les critères du règlement sur les PIIA pour le chemin de  
paysage et le point de vue remarquable;

Par conséquent, il est proposé par André Boucher et résolu que, suite à la  
recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil accepte la demande  
de PIIA relative à l'agrandissement de l'habitation unifamiliale isolée au 152 du  
chemin de l'Anse – lot nouvellement créé 5 789 640 – chemin de paysage et point  
de vue remarquable – zone H-22, le tout tel que les documents déposés.

Adoptée à l'unanimité



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,  
tenue à la Salle du conseil le 14 mars 2016, à 19 h 30**

**2016-03-094**

**PIIA – tronçon 23 (chemin de la Forêt) – projet de lotissement – remplacement des lots 3 609 150 et 5 733 979 par le lot projeté 5 855 682 – zone H-38**

Considérant le plan préparé par l'arpenteur-géomètre, David Simoneau, daté du 27 janvier 2016, minute 8196, dossier S 4820-1;

Considérant les objectifs et les critères du règlement sur les PIIA pour la zone H-38;

Par conséquent, il est proposé par André Boucher et résolu que, suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil accepte la demande de PIIA relative au projet de lotissement remplaçant les lots 3 609 150 et 5 733 979 par le lot projeté 5 855 682 – zone H-38 –tronçon 23 (chemin de la Forêt).

Adoptée à l'unanimité

**2016-03-095**

**Cession à des fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels (10 %) – chemin Saint-Georges – remplacement du lot 3 608 878 par les lots projetés 5 300 165 et 5 300 166 – zone H-57**

Considérant le plan préparé par l'arpenteur-géomètre, M. Claude Bourbonnais, daté du 28 avril 2015, minute 14 747, dossier B 7209-2A;

Considérant que le lot projeté 5 300 166 n'est pas assujéti à la cession à des fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels;

Il est par conséquent proposé par André Boucher et résolu que, suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil

1. recommande que la compensation aux fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels soit versée en argent, pour le lot 5 300 165, soit l'équivalent de 1 000 mètres carrés (10 % de 10 000 mc) dont la valeur sera établie par un évaluateur agréé aux frais du requérant, et
2. accepte le plan de remplacement préparé par l'arpenteur-géomètre, Claude Bourbonnais, daté du 28 avril 2015, minute 14 747, dossier B 7209-2A.

Adoptée à l'unanimité

**Période de questions allouée aux personnes présentes**

Le maire, Hans Gruenwald Jr., invite les citoyens présents qui le désirent à poser des questions.

**Période de questions ou de commentaires allouée aux membres du conseil**

Les membres du conseil ont la possibilité de soumettre leurs questions ou commentaires au conseil.



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,  
tenue à la Salle du conseil le 14 mars 2016, à 19 h 30**

**2016-03-096**

**Levée de la séance**

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par Danny Lalonde et résolu que la présente séance soit levée à 20 h 30.

Adoptée à l'unanimité

\_\_\_\_\_  
Hans Gruenwald Jr.  
Maire

\_\_\_\_\_  
Hélène Therrien, OMA  
Greffière